

Autobacs déploie l'offre « Réflexe Carte Grise » sur l'ensemble de ses centres



Paris, le 01.02.2022 – Pour circuler sur la voie publique, tous les véhicules terrestres à moteur doivent être immatriculés. Cette loi impose l'établissement d'un certificat d'immatriculation, communément appelé carte grise. Autobacs propose depuis un an tous les services en lien avec l'immatriculation d'un véhicule grâce à un traitement informatisé via une borne intelligente, simple et rapide d'utilisation. Forte des résultats obtenus sur les magasins Autobacs de Rosny et St Maximin, l'enseigne déploie aujourd'hui l'offre « Réflexe Carte Grise » sur l'ensemble de ses centres et offre ce nouveau service à tous les automobilistes.

L'offre « Réflexe Carte Grise » Autobacs

La phase de test a été lancée en mars 2021 par Autobacs dans deux de ses centres, Rosny-sous-Bois et St Maximin, avec de très bons résultats. Pour rappel, l'enseigne a signé un partenariat avec Réflexe Carte Grise, la société qui, pour pallier la fermeture des guichets dans les préfectures, a développé une borne interactive et autonome permettant aux pouvoirs publics de couvrir à nouveau le territoire national. Avec la même dynamique, Autobacs déploie la borne Réflexe Carte Grise dans l'ensemble de ses centres.

Après l'acquisition d'un nouveau véhicule, il est nécessaire de changer le certificat d'immatriculation. Dans le cas d'un véhicule d'occasion, le document doit être renouvelé dans un délai d'un mois, sous peine d'une amende de 135 euros. Pour effectuer une démarche carte grise, il suffit désormais de se rendre dans l'un des centres Autobacs et de saisir les informations demandées sur la borne à disposition, qui calculera automatiquement le tarif de la nouvelle carte. Ensuite, l'automobiliste scanne les différents documents requis et procède au paiement : une carte grise provisoire est alors créée et le certificat définitif lui est envoyé par courrier dans les 24h.

La borne est équipée d'un scanner haute performance pour les documents d'identité -à la technologie identique à celle utilisée dans les aéroports-, d'un terminal de paiement dernière génération, d'une caméra HD, d'un chargeur de documents et d'une imprimante laser haute résolution. Elle est capable d'émettre un certificat provisoire de circulation de façon instantanée et assure la transmission immédiate des données recueillies au Service d'Immatriculation des Véhicules (SIV).

Les différents services proposés

Grâce à cette borne, Autobacs permet d'établir une nouvelle carte grise en seulement 15 minutes et offre également de nouveaux services annexes :

- Le changement de titulaire de la carte grise
- Le changement d'adresse du titulaire de la carte grise
- Le duplicata de carte grise
- L'édition de cartes grises étrangères
- L'enregistrement d'une vente de véhicule avec l'établissement d'un certificat de vente
- La déclaration de cession de véhicule
- La vérification de non-gage

La borne a été conçue pour tous les usagers, y compris ceux qui ne se sentent pas à l'aise avec l'outil numérique. Les démarches se font en effet en quelques étapes, simples et ultra-rapides.

Agnès Darnac, Directrice Générale d'Autobacs France, déclare : *« Après le succès de notre phase de test, nous sommes ravis de proposer ce service, agréé et habilité par le Ministère de l'Intérieur et le Trésor Public, à l'ensemble de notre clientèle. Il s'inscrit parfaitement dans notre volonté d'apporter des solutions pratiques à tous les automobilistes dans la gestion de leur véhicule et le besoin existe car chaque année, ce sont des millions de cartes grises qui sont établies. »*

Rendez-vous dans les centres Autobacs pour (re)découvrir tous les produits et services offerts par l'enseigne japonaise. Les bornes sont d'ores et déjà installées dans chaque centre Autobacs dont les horaires d'ouverture peuvent être consultés sur www.autobacs.fr. Et pour plus d'informations sur les bornes, rendez-vous sur www.autobacs.fr/nos-services/changement-carte-grise.html.

La philosophie d'Autobacs : **Améliorer la vie de tous les automobilistes en la rendant plus pratique, agréable, amusante et sûre à travers ses produits et services.**